

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité Directeur
de l'Office de Tourisme
DE LA GRANDE MOTTE**

Séance du 30 janvier 2023

N° 132

Objet : Présentation et vote du budget primitif annexe 2023 de La Boutique de l'O.T.

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier à 15h00, le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphan ROSSIGNOL, à la mairie de La Grande Motte.

Présents : S ROSSIGNOL-T BOUVAREL-J JENIN VIGNAUD-P ABEL-S DE SAN FELIX-H PARENA-C CERTOUX-A LASSEURAND-J KERUZORE-S BEZINE-V BOUDET-R GIUSTI-M FRAISSE

Absents excusés : I BERGER-B REY-C BERGER-O BALLANT-J SERIE-I JOULIE-C CAFFIN-K MONGE-J MESTRE-S DELACHAUSSEE

Assistaient à la séance : L PASQUET – J ARNAUD

Le Président expose :

Après avoir entendu le prévisionnel d'activités présenté par Jérôme Arnaud, Directeur de station et Laure Pasquet, Directrice Adjointe de l'O.T. ; je vous soumets le budget primitif annexe primitif de la boutique de l'OT 2023 de l'Office de Tourisme qui comportent deux sections :

Section de Fonctionnement :

- Budget annexe :	€ 254 496.00
-------------------	--------------

Section d'Investissement :

- Budget annexe :	€ 3 460.00
-------------------	------------

Je vous propose, après étude de chacun des chapitres, d'approuver les sommes portées à chacune des deux sections de ces budgets.

Ces montants ne comprennent pas les résultats à reporter de l'exercice 2022 qui seront repris au BS.

Où l'exposé, et après avoir délibéré, le comité approuve la décision à l'unanimité.

Le Président
Stéphan ROSSIGNOL



Nombre de membres en exercice : 20
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour : 13
Date de convocation : 18 janvier 2023